



CONFERENCE OF INGOs  
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

Les droits  
des personnes  
migrantes



Comité de la  
société civile  
sur les droits  
de l'enfant



**Le Comité « droits des personnes migrantes »**

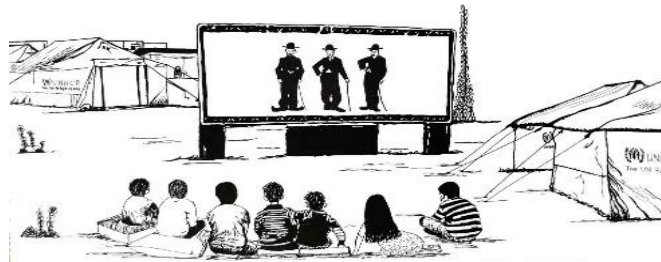
et

**Le Comité de la société civile sur les droits de l'enfant**

## WÉBINAIRE

La migration des enfants à partir de contextes particuliers

## NOTE CONCEPTUELLE



**Date :** 17 novembre 2023 – 9h00-11h30 (heure de Strasbourg CET)

*!!!! Le webinaire se déroulera en anglais*

Le webinaire sur la migration des enfants à partir de contextes particuliers est organisé conjointement par le « [Comité de la société civile sur les droits de l'enfant \(CSC-RC\)](#) » et le « [Comité Droits des personnes migrantes](#) » de la [Conférence des OING](#).

Ce webinaire gratuit sera l'occasion d'échanger des points de vue, des connaissances et des expériences entre chercheurs, professionnels de la migration et de la protection de l'enfance, humanitaires, décideurs politiques travaillant dans le domaine de la migration des enfants dans divers pays européens et acteurs au sein même du Conseil de l'Europe.

Il proposera plusieurs interventions de personnes ayant une expertise et des perspectives solides dans différents pays européens. Il s'adresse à toute personne impliquée dans des actions concernant les enfants et les jeunes touchés par la migration. Il informera et reflétera les travaux du Conseil de l'Europe, notamment de l'Assemblée Parlementaire et de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales.

Il contribuera au plaidoyer au niveau européen visant un meilleur respect des droits de l'enfant.

Ce webinaire vise à mettre en lumière trois aspects de la situation :

1- Prendre conscience que de nouveaux itinéraires apparaissent constamment comme

- corollaire d'intenses contrôles aux frontières et barrières territoriales ;
- 2- Identifier la négligence et les violations des droits et des besoins des enfants déplacés ;
  - 3- Mettre l'accent sur le rôle d'assistance des ONG éprouvant des difficultés liées à leurs ressources et financements limités.

Ces questions seront abordées à travers deux thèmes qui serviront d'exemples concrets et contrastés : les cas de Chypre et de l'Ukraine.

### **Thème 1/ Approche par pays : «Migration des enfants à chypre ».**

Chypre figure parmi les premiers pays de l'UE pour l'accueil des demandeurs d'asile, y compris les mineurs non accompagnés. Les flux migratoires vers Chypre et les particularités du pays seront explorés plus avant, illustrés et réfléchis à partir des dernières tendances en matière de flux migratoires.

### **Thème 2/ « Le déplacement d'enfants : le cas ukrainien »**

*Le thème touche au caractère unique du mouvement migratoire des enfants en provenance d'Ukraine en tant que paradigme d'une réponse respectueuse de l'Europe aux droits de l'homme.*

*Le travail d'expertise de la Commission « Migration » de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe sera présenté à travers la recommandation sur les enfants déplacés en Russie.*

Ces questions et thèmes seront abordés dans le cadre de deux ateliers parallèles et d'une table ronde de clôture. Le thème de chaque atelier sera introduit par deux intervenants [environ 20 minutes chacun], présentation suivie d'un échange de vues et d'expériences entre les participants [environ 20 minutes].

**!!!! En cas d'une participation nombreuse, nous pourrions ne pas être en mesure de donner la parole à tous. Pour faciliter la discussion, la priorité sera donnée à ceux qui ont envoyé un texte à l'avance. !!!!**

Aussi, nous recommandons à l'auditoire d'exprimer son intérêt en partageant brièvement ses points de vue et ses expériences avant le webinar. L'une ou les deux questions suivantes peuvent ainsi être abordées dans un texte d'au plus 500 mots :

- 1) Comment la mobilité des enfants migrants affecte-t-elle le rôle et l'action des ONG, en particulier lorsque les itinéraires de déplacements changent constamment ?
- 2) Comment les ONG peuvent-elles prévenir les violations des droits de l'enfant même lorsqu'elles disposent de ressources limitées ?

➔ Veuillez exprimer votre intérêt pour le webinar et/ou envoyer votre contribution par courriel à : [civilsocietycommittee.rc@gmail.com](mailto:civilsocietycommittee.rc@gmail.com) **d'ici le 10 novembre.**

#### *INFORMATIONS PRATIQUES :*

---

Ce webinar est gratuit et ne nécessite **pas** d'inscription.

Le lien vers la salle de conférence :

<https://us06web.zoom.us/j/82515682215?pwd=TVNKd1EzdjJKOTh5NkVhNmFQSVY0UT09>

Ce lien, cette présentation et le programme seront affichés sur les sites Web du Comité de la société civile sur les droits de l'enfant et du Comité Droits des Personnes Migrantes.